



## FORMATION AMBITION 2020

### **Mandat du groupe 4**

**« Formation tout au long de la vie, sécurisation des parcours professionnels et validation des acquis de l'expérience »**

### **Pilotage**

---

*Président(e)* : Marie-Madeleine MIALOT, Vice-présidente en charge de l'Economie et de l'Emploi, de l'Agriculture, de l'Artisanat et de l'Economie solidaire

*Technicien(ne) CR* : Amélie DUMAS, Chargée de mission au sein de la Direction Générale Formation Education, direction des Programmes Formation Education

*Participants pressentis (instances, structures...)* : Région, Etat, OPCA, syndicats, acteurs du service public régional de l'emploi (Pôle Emploi, etc.), acteurs du territoire, branches professionnelles.

### **Problématique**

---

L'accord cadre signé en décembre 2008 entre la Région Centre et les syndicats représentatifs au niveau national met en avant un objectif, **favoriser l'accès à l'ensemble des dispositifs permettant de construire de véritables parcours<sup>1</sup> de formation tout au long de la vie professionnelle et de les sécuriser** :

*« Les parcours de formation doivent viser l'accès ou le retour à l'emploi, faciliter la mobilité professionnelle ainsi que l'élévation des niveaux de qualification, de compétences, au regard des besoins du territoire, et se traduire par une reconnaissance liée à l'évolution positive dans l'emploi tout au long de la vie.*

*Cet objectif passe par la mise en œuvre d'une articulation efficace des dispositifs en veillant à décloisonner et articuler les voies de formations –il conditionne le suivi et le contrôle, de l'utilisation autant que des résultats, issus des fonds publics accordés à l'objet de cette convention.*

*L'élaboration et l'évaluation de ces parcours, qui mixent les dispositifs et les financements, pourront donner lieu à des expérimentations afin d'être modélisées et essaimées».*

---

<sup>1</sup> « Parcours », au sens négocié par les partenaires sociaux au Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV)

Depuis 2003, au vu des évolutions dans la coopération entre les trois grands financeurs de la formation (partenaires sociaux, Région et Etat), et dans une perspective de long terme à l'horizon 2020, quels sont les progrès à réaliser pour infléchir le constat social difficile auquel les habitants de la région sont confrontés en période de crise et de transformation durable de notre économie ?

## **Objectifs**

---

Le groupe de travail a pour mission :

- d'identifier les enjeux relatifs au développement de la formation tout au long de la vie et à la sécurisation des parcours professionnels, au vu du contexte économique et social actuel et à l'horizon 2020 (chômage des jeunes, mutations économiques fortes, évolution des territoires) ;
- de proposer des modalités pour mettre en synergie les outils existants qu'il est possible de mobiliser pour répondre à ces enjeux (dispositifs de l'Etat, dispositifs de Pôle Emploi, dispositifs de la Région, dispositifs des partenaires sociaux et des entreprises) ;
- de proposer au niveau des territoires, des expérimentations ou actions pour répondre aux besoins des salariés et des demandeurs d'emploi (activation de lieux de dialogue social, information auprès des branches professionnelles, projet de mobilisation de dispositifs, etc.).